



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 204-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.322

Déposée le : 13.09.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Riem (Kiesen, UDC) (porte-parole)
Aebi (Hellsau, UDC)
Schüpbach (Huttwil, UDC)
Martin (Ligerz, Les Verts)
Buri (Konolfingen, PVL)
Baumann (Münsingen, UDF)
Mühlemann (Grasswil, Le Centre)
Augstburger (Gerzensee, UDC)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 01.12.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Nouveau départ sur le site de Schwand pour le canton de Berne !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de veiller à ce que le canton achète aux enchères les biens immobiliers du site de Schwand à Münsingen, issus de la masse de la faillite de Bio Schwand AG, à un prix acceptable ;
2. de veiller à ce que l'Office des immeubles et des constructions (OIC) communique de façon transparente sur les aspirations stratégiques relatives à l'utilisation future des sites d'Inforama.

Développement :

Bio Schwand AG a été déclarée en faillite au 31 janvier 2022. Cette nouvelle donne offre au canton de Berne une seconde chance de redynamiser ce site de Schwand chargé d'histoire, à Münsingen, et d'apprendre des erreurs commises par le passé.

Le site de Schwand a joué un rôle important ces dernières années, tant sur le plan de la formation de base et continue en agriculture en général que sur celui de la formation en agriculture biologique en particulier. Avec l'exploitation agricole voisine et les utilisations actuelles, il offre des conditions idéales pour accueillir le centre de formation, de vulgarisation et de conférences Inforama, qui a besoin de plus de place depuis longtemps.

Par ailleurs, le site offre des conditions parfaites pour de nombreuses autres utilisations grâce à sa proximité avec la ville et l'agglomération, sa situation centrale dans le canton et ses locaux et espaces extérieurs spacieux. Dans tous les cas, il est judicieux de racheter ces immeubles à un prix raisonnable pour éviter que le canton ne construise de nouveaux bâtiments sur des terrains non utilisés.

Un rachat sans stratégie globale subséquente paraît peu judicieux. C'est pourquoi il est demandé dans le même temps que les aspirations actuelles concernant l'utilisation des biens immobiliers des sites d'Inforama soient communiquées de manière transparente et ouverte par l'OIC. Ainsi, la branche, la nouvelle direction d'Inforama ainsi que les actrices et acteurs politiques disposeront d'une base solide pour de nouvelles réflexions et décisions stratégiques.

Motivation de l'urgence : la vente aux enchères des bâtiments du site de Schwand devrait avoir lieu au quatrième trimestre 2022. Il est donc impératif d'agir aussi vite que possible.

Destinataire
– Grand Conseil